

BILAN CARBONE

#Décarbonation

#émissions de GES

Association Tivoli Initiatives

▶▶ www.tivoli-initiatives.fr

@ Christelle Petit, directrice de l'association, christelle.petit@tivoli-initiatives.fr

Bourges



© TIVOLI INITIATIVES
FRESQUE DU CLIMAT AVEC LES SALARIÉ.E.S

CONTEXTE

Agir sur son impact environnemental fait partie des axes portés par l'association.

En cours de définition de son projet associatif lors du lancement de la démarche, Tivoli Initiatives a souhaité porter des thématiques axées sur l'avenir : numérique, écologie, responsabilisation, exemplarité.

Ces actions sont incluses dans le projet associatif quadriennal.

La démarche de Bilan Carbone s'intègre dans la dynamique associative et sa volonté d'agir sur son empreinte carbone.

OBJECTIFS

- Procéder à l'évaluation de la quantité de gaz à effet de serre (GES) émise sur une année par les activités de l'association.
- Avoir un aperçu global des efforts à faire dans chaque domaine pour mettre en place un plan d'action.

ACTION

- Un atelier de sensibilisation (Fresque du climat).
- Collecte de données par poste : énergie, achat, emballages, déchets, déplacements.
- Méthodes de collecte de données : sur le logiciel comptabilité (factures, fournisseurs etc), comptabilisation des équipements, entretien avec les personnes concernées, questionnaire sur les déplacements à destination des salarié.es, résident.es, stagiaires, membres du CA.
- Création de groupes de travail par poste : Energie, Restauration, Déplacement.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Réunion initiale (février 2022)
 - Présentation de la démarche aux parties prenantes
 - Construction de la cartographie des flux (modélisation des activités de l'organisation)
 - Listing des données d'activités à récolter et désignation des collecteurs
- Atelier de sensibilisation (mars 2022)
 - Réalisation d'une Fresque du Climat avec des salarié.es
- Collecte et analyse des données par le cabinet EcoDecarb (mars-avril 2022)
- Présentation des résultats (mai 2022)
- Construction du plan d'action (mai-juin-2022)
 - 1 atelier en mai et 2 ateliers en juin pour co-construire le plan d'action et de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Restitution finale

FINANCEMENT

- ADEME (Agence de la transition écologique)

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

- Cabinet Ecodécarb
- L'école ENSA

MOYENS

- Financiers : 7 900 € dont 5 000 € financés par l'ADEME.
- Humains : stagiaires à temps plein pendant 4 mois ; 2,5 ETP (comptable, restauration).

BILAN

QUANTITATIF

- L'empreinte carbone de l'association en 2021 : 460 t CO2 et une marge d'erreur de plus ou moins 40 t.
- L'étiquette DPE E et les déplacements comptent pour 125 t.

QUALITATIF

- Très mobilisateur pour les équipes.
- Permet de réinterroger les pratiques de chacun.e qui entraîne une véritable prise de conscience sur les questions de mobilités (impact carbone, importance du co-voiturage).
- À permis de négocier avec des partenaires et avec les bailleurs en se basant sur des arguments scientifiques.
- À aboutit sur un plan d'action concret par poste.

POINTS À AMÉLIORER

- Certaines données ne sont pas accessibles notamment parce qu'elles sont fournies en externe par des fournisseurs (ex : téléphone). Ce qui peut biaiser les résultats.

PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Un financement de la BPI qui est en discussion pour les associations.
- Un travail qui peut être réutilisé en vue du décret tertiaire.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Intégrer la démarche au projet associatif, il faut que cette démarche concerne tout le monde, aussi bien les administrateur.trice.s, les résident.es et les salarié.es
- Faire des fiches actions pour pouvoir suivre la dynamique.

DÉMARCHE RSO

#Démarche qualité

#RSO



© URHAJ PAYS DE LA LOIRE
POINT DE RENTRÉE 2023 DES RÉFÉRENTS RSO

Urhaj Pays de la Loire

▶▶ www.urhajpaysdelaloire.fr

@ Myriam NAEL, Déléguée régionale,
myriam.nael@urhajpdl.org

Pays de la Loire



CONTEXTE

L'Urhaj a engagé depuis 2008 une démarche qualité fondée sur 7 engagements.

Début 2018, pour répondre aux enjeux sociétaux du développement durable, la gouvernance de l'Union a inscrit dans ses orientations l'évolution de cette démarche vers une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

Il ne s'agissait pas d'engager une seconde démarche mais de développer la première en intégrant les principes de la RSO.

OBJECTIFS

- Prendre en compte les préoccupations sociales et écologiques d'aujourd'hui dans les pratiques de l'Urhaj.
- S'engager avec l'ensemble des adhérents dans une démarche volontariste d'amélioration de qualité des services.
- Se donner les moyens d'amener l'Union vers une labellisation de tous les adhérents.

ACTION

- Engagement dans la démarche RSO par l'Urhaj Pays de la Loire et accompagnement collectif de ses adhérents :
 - Autodiagnostic collectif sur 6 items qui permet d'aboutir à un plan d'actions cohérents ;
 - Cartographie des parties prenantes ;
 - Dialogue des parties prenantes ;
 - Elaboration d'un plan d'action ;
 - Désignation d'une équipe de pilotage
 - Organisation de temps forts (journée des trinômes, Assises de l'Urhaj, Séminaire des directions) ;
 - Animations par le biais de webinaires mensuel sur une thématique RSO, formations, un défi environnemental, 2 week-ends jeunes.
- Le plan d'actions de l'Urhaj Pays de la Loire : 7 thèmes et 21 engagements sur la gouvernance, le territoire, la politique sociale, les publics, l'égalité, diversité et les discriminations, l'environnement et la loyauté des pratiques. Deux axes stratégiques identifiés : accompagnement des jeunes et transition énergétique des bâtiments.
- Création et mise en œuvre d'un processus de labellisation RSO 2022/2024.

FINANCEMENT

- Conseil régional
- Caf 44
- Associations adhérentes dans la démarche

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

- RSCop
- Léo Lagrange
- FAL 44
- Novabuilt
- Ademe
- Energic
- la CRESS

MOYENS

- Humains :
Un administrateur référent, équipe salariée (0,25 ETP)
- Financiers :
35 600 euros

BILAN

QUANTITATIF

- 17 adhérents sur 25 sont engagés dans la démarche ;
- 800 sujets diagnostiqués ;
- 1 000 parties prenantes identifiées ;
- 5 commissions régionales permanentes créées ;
- 2 axes stratégiques (accompagnement des jeunes et transition énergétique des bâtiments) ;
- 2 week-end jeunes citoyens (1 par an) ;
- 680 participant.es au défi environnemental numérique.

QUALITATIF

- Prise de conscience des adhérents, usager.es (discrimination, gouvernance associative, regard sur la jeunesse) ;
- Une démarche qui produit des actions concrètes au quotidien ;
- Reconnaissance des partenaires.

POINTS FORTS

- Partage entre adhérents, capitalisation des bonnes pratiques.
- RSO est devenu le socle de référence inscrit dans le projet.
- Démarche structurante qui forge le réseau : plan d'action sur 3 ans, feuille de route.
- Autodiagnostic qui fait vivre le projet associatif.
- Création de nouvelles actions.

POINTS À AMÉLIORER

- Dynamique qui doit toujours être en mouvement pour perdurer.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Accompagnement par un tiers extérieur.
- Engagement volontariste des adhérents.
- Animation collective régionale.
- Il est nécessaire d'être motivé.e pour ne pas perdre l'envie dans un contexte difficile et contraint.

COMPTEURS INDIVIDUELS

#Economies d'énergie

#Gestion des flux



© HABITAT JEUNES MONTPELLIER
RÉSIDENTE ODE À LA JEUNESSE

Habitat Jeunes Montpellier - Résidence Ode à la jeunesse

Montpellier

►► www.habitat-jeunes-montpellier.org

@ Frédéric ADELL, Directeur de la résidence
frederic.adell@habitat-jeunes-montpellier.org



CONTEXTE

L'implantation de la résidence Ode à la jeunesse au cœur d'une zone urbaine en restructuration ayant bénéficié du label ECOCITE par l'Etat a permis de réaliser un équipement de qualité avec la plus faible empreinte environnementale possible.

La résidence a été construite avec une attention particulière à l'aspect énergétique : conception bioclimatique du bâtiment, production photovoltaïque en toiture, technologie de suivi de toutes les consommations.

OBJECTIFS

- Avoir une lecture fine des postes de dépenses énergétiques ;
- Permettre aux résident.es d'ajuster leurs consommations à leurs besoins ;
- Préparer les jeunes à la gestion de leurs futurs logements ;
- Sensibiliser à la gestion des flux ;
- Contribuer au confort des résident.e.s et à la diminution de leurs charges.

ACTION

- Chaque logement dispose d'un compteur individuel permettant de suivre la consommation électrique, eau chaude et de chauffage ;
- Formation des équipes par un énergéticien et à l'outil de suivi des consommations ;
- Identification de la consommation moyenne recommandée pour une personne / un.e jeune ;
- Relevé des consommations d'eau et de chauffage effectué à mi-mois par la gestionnaire :
 - Réflexion en équipe à la manière d'atteindre la consommation moyenne recommandée ;
 - Faire des constats, identifier les pratiques des jeunes et leurs usages (ex : le parking de voitures se vide mais les parkings de trottinettes augmentent, la recharge des trottinettes est très consommatrice) ;
- Outil intégré au projet socio-éducatif de l'établissement :
 - Une animatrice intervient une fois par semaine sur la résidence et lie les actions aux constats (ex : récupération de l'eau pour le jardin potager) ;
 - Affichage pédagogique (ex : utilisation de l'ascenseur) ;
 - Actions ciblées individuelles en fonction du relevé.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Septembre 2020 : ouverture de la résidence.
- Septembre 2020-2021 : expérimentation pour pouvoir définir les températures, les seuils de températures dans les logements et les communs. Programmation, prise en main du bâtiment, formation des équipes, identification des usages.
- Au bout d'un an : appropriation de l'outil par l'équipe.
- Depuis 2021 : gestion courante, actions collectives ou individuelles ciblées et adaptées.

FINANCEMENT

- Achats réalisés dans le cadre du plan d'investissement contractualisé avec le bailleur
- Région

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

- Agence de l'énergie pour les formations auprès des salarié.es
- ACM Habitat (Maîtrise d'ouvrage)

MOYENS

- Humains : 1 gestionnaire locative, 1 animatrice socio-éducative à temps plein, 1 animatrice à mi-temps, 1 éducateur et 1 directeur
- Matériels : compteur d'électricité, compteur chauffage eau chaude sanitaire et compteur chauffage eau froide

BILAN

QUANTITATIF

- Expérimentations qui ont permis de diviser par deux la consommation des 10 logements les plus consommateurs en installant des mousseurs.

QUALITATIF

- Suivi de la consommation très fine et plus lisible qu'une facture ;
- Effets de sensibilisation ;
- Equipement qui a un effet levier : il a fait monter en compétences la structure et permet l'essaimage de bonnes pratiques avec les autres sites ;
- L'équipe fait le lien entre la consommation et les usages et propose des actions individuelles et collectives adaptées ;
- Valorisation auprès des partenaires ;
- Retour d'ancien.ne.s résident.es qui sont logé.es dans le privé et qui ont pris conscience de leur consommation ;
- Connaissance des postes où il faut être vigilant.

POINTS FAIBLES

- Nécessité de faire un réel suivi en cas de panne.
- Nécessité d'avoir une appétence pour les outils numériques.

PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Financement des équipements et de la formation possible par du mécénat.
- Mettre en œuvre un dispositif qui permettrait de visualiser sa consommation sur son smartphone.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Echanger sur le sujet avec la maîtrise d'ouvrage, les bureaux d'études dans le cadre d'une résidence neuve.
- Déterminer la consommation moyenne recommandée pour une personne / un.e jeune.
- Former les équipes aux enjeux énergétiques, à l'outil de suivi.
- Outil à intégrer au projet socio-éducatif de l'établissement.

PLATEFORME MOBILITÉ

#Transport

#mobilités actives

Association Tremplin

▶▶ www.tremplin-vitre.org/mobizh

@ Loïc DESMOULIN, coordinateur mobilité et sécurité,
loic.desmoulin@tremplin-vitre.org

Vitré



© TREMPLIN

CONTEXTE

L'association Tremplin Vitré est localisée dans un pôle plutôt rurale avec un fort écartement entre les communes avec peu de transports et une voiture qui est reine.

En 2018 avec le renforcement du service Mineurs Non Accompagnés au sein de l'Habitat Jeunes, les intervenant.es socio-éducatif.ve.s ont constaté que les jeunes étaient très immobiles et avaient des besoins très importants pour accéder à des entreprises. Pour pallier ce problème, les intervenant.e.s socio-éducatif.ve.s ont beaucoup fait les déplacements avec les jeunes (rdv médicaux, emploi).

OBJECTIFS

- Répondre aux besoins en mobilité des jeunes.
- La constitution d'une plateforme mobilité et d'un guichet unique sur le territoire.
- Sensibiliser aux enjeux écologiques par la promotion des mobilités douces et actives.

ACTION

- Mise en place d'une plateforme mobilité (permanence, vente, location).
- Formation et accompagnement autour du vélo :
 - Savoir utiliser, réparer et prendre soin de son vélo ;
 - Diagnostic individuel qui permet de créer un parcours mobilité ;
 - Formation pratique pour apprendre à faire du vélo, faire une remise en selle, reprendre confiance ;
 - Accompagnement à la prise de conscience des bienfaits des mobilités actives d'un point de vue physique, environnemental et économique ;
 - Permanences vélo ouvertes aux jeunes (sans rdv et en autonomie).
- Animations autour du vélo au sein de l'Habitat Jeunes :
 - Sorties vélo, sorties pour apprendre à prendre le train avec le vélo, amener les jeunes à prendre plaisir, randonnées vélo pour découvrir le territoire ;
 - Lorsque des vélos entrent dans le parc, ils sont bloqués 3 ou 4 mois et utilisés pour les résident.e.s.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- 2018 : Constat
- 2019 : Achat d'un parc de 10 vélos
- Fin 2020 : Phase expérimentale
 - Financement par l'appel à projets Fonds social européen (FSE)
 - Structuration de l'offre de location de vélos électriques avec, en parallèle de la vente, des conseils en mobilité et un diagnostic individuel
 - Formations autour de la mobilité
 - Atelier de réparation de vélo : autoréparation et permanence
 - Ouverture au grand public
- Fin 2022 : Structuration d'une vélo école sociale, Parc de cyclomoteur électrique, location

FINANCEMENT

- FSE
- Département Ille-et-Vilaine
- Financements par les EPCIs
- Financement Habitat Jeunes (CAF)
- Actions grands publics (écoles, etc)
- Fondation VINCI

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

- Mission locale (aide à la mobilisation de financements)
- Le relais pour l'emploi
- EPCI : Vitré communauté, Roche aux fées, Vitré
- Partenaires qui orientent : CHRIS, Coalia, CCAS

MOYENS

- Humains : 2,5 ETP (3 salarié.es et un.e volontaire en service civique)
- Financiers : 200 000 € par an
- Matériels : une salle de formation, ateliers et bureaux, parc de 50 véhicules

BILAN

QUANTITATIF

- 4 000 jours de location en 2022.
- 40 usager.e.s du parc de location en 2022 (cinquantaine de dossiers suivis).

QUALITATIF

- Des professionnels (ISE) moins sollicités sur des questions de déplacements et de mobilité.
- De plus en plus d'usager.e.s partenaires.
- Un projet bien implanté sur le territoire.
- Une réponse rapide aux projets des jeunes (prêt de vélo pour un travail par exemple).
- Une sensibilisation aux avantages des mobilités actives.

POINTS FORTS

- La souplesse.
- La capacité à couvrir le territoire.
- Plateforme qui s'appuie énormément sur les ressources Habitat Jeunes : mutualisation de minibus, camion et locaux, récupération du mobilier des logements pour le projet mobilité.
- Espace qui permet aux jeunes de se rencontrer.

POINTS À AMÉLIORER

- Assurer la pérennité des financements pour la plateforme.

PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Avoir un conseiller en mobilité en plus pour couvrir l'ensemble du territoire (Nord/Sud).
- Développer des services plus itinérants sur le territoire.
- Développement d'autres types de véhicules.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Avoir une trésorerie solide pour le FSE : implique du co-financement.
- Avoir un réel intérêt pour la mobilité.
- Etre têtue : « On va vous dire que ce n'est pas possible mais ce n'est pas grave faites le quand même ».

PROJET ALIM'TOIT

#Alimentation

#Entraide

#Partenariat

Association Noël Paindavoine

▶▶ www.assonoelpaindavoine.fr

@ Virginie OUIN, directrice de l'association,
virginie.ouin@noelpaindavoine.fr, 06.71.89.10.33

Reims



© NOËL PAINDAVOINE
ATELIER CUISINE AVEC LES PRODUITS DE L'AMAP

CONTEXTE

Dans le contexte de la crise sanitaire, la précarité alimentaire s'est installée de manière très intense chez les jeunes. Une AMAP se trouvant dans le quartier de l'association, ils se sont mis en contact. Pendant les confinements, l'AMAP avait beaucoup d'invidus, qu'elle a offerts à Noël Paindavoine.

Sur cette base, l'association a développé un projet global autour de l'alimentation : Alim'Toit.

OBJECTIFS

- Lutter contre la précarité alimentaire des jeunes.
- Favoriser la diversification alimentaire des jeunes.
- Impliquer davantage les jeunes dans les activités dans et hors du foyer autour de l'alimentation.
- Développer le réseau partenarial de l'association.

ACTION

Le projet Alim'Toit se déploie sur 6 axes principaux.

- 1/ Adhésion à l'AMAP : une fois par semaine, l'association achète un panier de légumes. Les jeunes vont le chercher sur place. Souvent, ils se font aussi offrir un autre panier acheté par un partenaire ou une connaissance de l'association. Les paniers sont distribués de manière tournante dans les différentes résidences de l'association. L'AMAP met également à disposition de l'association une caisse d'invidus.
- 2/ Séjour chez le maraîcher : régulièrement, les jeunes vont chez un couple de maraîchers. Ils travaillent le matin, puis déjeunent avec les maraîchers.
- 3/ Anti-gaspillage : partenariat avec l'association Les bons restes, qui récupère les légumes moches dans les grandes surfaces. Noël Paindavoine en reçoit régulièrement.
- 4/ Atelier cuisine : deux fois par mois, dans la résidence. Lors des repas solidaires qui sont aussi organisés, c'est un jeune qui prépare à manger pour les autres.
- 5/ Frigos solidaires dans la résidence.
- 6/ Boutique solidaire : l'équipe l'alimente de produits secs, au moins d'un ou deux Drive par mois.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- 2020 : mise en lien avec l'AMAP.
- 2021 : adhésion à l'AMAP et développement du projet Alim'Toit.

FINANCEMENT

Pour la boutique solidaire :

- Fonds de développement de la vie associative
- Deux Fondations

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

- AMAP
- Association Les bons restes
- Maraîchers

MOYENS

- Matériels : paniers de l'AMAP, courses pour la boutique solidaire et pour les ateliers cuisine.
- Financiers : 900€/an pour les paniers.
- Humains : l'équipe socio-éducative de l'association, les jeunes, le couple de maraîchers.

BILAN

QUANTITATIF

- Un panier équivaut à 4 parts pour une semaine, que les jeunes se répartissent entre eux.
- 2 à 3 jeunes vont aux séjours chez les maraîchers par visite.

QUALITATIF

- Réduction de la précarité alimentaire.
- Les légumes des paniers sont de mieux en mieux employés (il y a de moins en moins de pertes).

POINTS FORTS

- Les jeunes vont chercher eux-mêmes les paniers.
- Diversité des activités : à différentes étapes de la production et la consommation alimentaire, dans et hors de la résidence.
- Le maillage partenarial permet de lutter contre la précarité alimentaire par plusieurs voies.

POINTS À AMÉLIORER

- Il y a encore des pertes alimentaires sur les légumes des paniers AMAP.
- Il y a encore de la précarité alimentaire au sein de la résidence.

PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Inciter les jeunes à devenir eux-mêmes adhérents de l'AMAP.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Avoir une AMAP à proximité.
- Disposer d'une cuisine pédagogique.
- Accompagner les jeunes dans l'utilisation des produits récupérés auprès des partenaires, par les ateliers cuisine.

L'ALIMENTATION AU CŒUR DU PROJET ASSOCIATIF



© PASS'HAJ BAR À SIRO'THÉ

- #Alimentation
- #Jardins partagés
- #Participation
- #Développement des compétences

Association Pass'HAJ

www.passhaj.org

@ Marie GUESDON, directrice de l'association, direction@passhaj.org, 07 55 65 31 15

Deux-Sèvres



CONTEXTE

L'association gère plusieurs résidences Habitat Jeunes. La thématique de l'alimentation est prioritaire pour l'association depuis 2009. Elle est inscrite dans le projet associatif, et permet d'atteindre une diversité d'objectifs répondant aux enjeux des Habitat Jeunes.

ACTION

1. JARDINS PARTAGÉS :

Deux jardins partagés (potager, agrément, loisir) sont installés sur les deux plus grosses résidences. Leur accès et leur utilisation sont libres. Un-e professionnel-le organise une animation par semaine, avec la participation de bénévoles (voisins et personnes extérieures, surtout retraitées) qui travaillent 2 heures par semaine au jardin. Les animations se font au fil des saisons et s'adaptent aux opportunités.

2. REPAS COLLECTIFS « Part'HAJ ta recette » :

Cuisine et repas partagés, une fois par semaine, avec les légumes des jardins. Ce sont les jeunes qui cuisinent et proposent les recettes. Les repas servent de leviers de mobilisation pour les autres animations.

3. BAR À SIRO'THÉ :

L'association a récupéré une caravane et l'a transformée en bar ambulante. Elle bouge sur différents sites. Le bar est animé par les jeunes, qui vendent des sirops faits maison, par les jeunes également. Pass'HAJ travaille avec Initiative Catering, une association de promotion des projets participatifs, pour la fabrication des sirops. Le Bar à Siro'Thé se déplace sur les festivals, les événements d'associations sportives ou culturelles, etc. Le prix des sirops est libre et permet de récolter une cagnotte de 1000 à 1500€ par an.

Il y a 10 ans, l'association a fait venir un incubateur de projets pour se former sur comment employer cette cagnotte (ESS) :

- Fonds répartis de manière équitable entre le collectif et une réserve individuelle.
- Fonds de réserve auto-géré par les jeunes et le conseil d'administration. Permet d'avoir un « coup de pouce » pour les jeunes.
- Des jeunes « référent-e-s coup de pouce » examinent les demandes d'aide individuelle avec les administrateurs (souvent ce sont des jeunes du CVS).

4. CONSERVERIE :

3 fois par an, les jeunes volontaires partent en chantier conserverie lors d'une journée dans un Lycée professionnel.

- Journée entière.
- Amènent les fruits et légumes (des jardins partagés) et font trois recettes (sucré et salé).
- Peuvent produire jusqu'à 1000 conserves.
- Les conserves alimentent l'épicerie solidaire des résidences à des prix modiques.

5. ÉPICERIE SOLIDAIRE :

Il y en a une dans chaque résidence. Elles sont alimentées par les produits de la conserverie artisanale. Elles sont permanentes et gérées par les maîtresses de maison. À la demande du jeune, elles mettent à disposition les ressources.

6. MONNAIE « PATATE » :

Les jeunes qui participent à l'entretien des jardins partagés gagnent une monnaie interne appelée « patate ». Ils peuvent payer en patates les repas collectifs/conserves/épicerie solidaire.

OBJECTIFS

- Lutter contre la précarité alimentaire des jeunes.
- Développer et entretenir la participation des jeunes aux activités collectives.
- Favoriser la convivialité.
- Développer les compétences des jeunes.
- Ouvrir les résidences sur l'extérieur.
- Inscrire l'association dans une démarche écoresponsable, de circuits courts.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Repas collectifs
- Jardins partagés
- Caravane Siro'Thé
- Conserverie

FINANCEMENT

- Financement par l'ARS (volet Prévention jeunes) depuis 8 ans, à hauteur de 15 000 € par an
- Produit de la vente des sirops

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

- Conserverie du Lycée professionnel
- Initiative Catering

MOYENS

- Matériels : outils de jardinage ; la caravane pour le bar à Siro'Thé ; ustensiles de cuisine.
- Financiers : 6 000 € par an dans la conserverie ; 4 000 € par an dans le Bar à Siro'Thé.
- Humains : l'équipe socio-éducative ; les maîtresses de maison pour l'épicerie solidaire ; les partenaires pour les ateliers de formation à la conserverie.

BILAN

QUANTITATIF

- Bar à Siro'Thé : 2-3 jeunes impliqués à chaque fois.
- 1 000 à 1 500 € de cagnotte sur le Bar à Siro'Thé.
- 4 bénévoles réguliers sur les jardins partagés.
- 600 conserves vendues par an.

QUALITATIF

- Les jeunes adorent le Bar à Siro'Thé, ils développent leur autonomie et leurs compétences. Le rapport aux clients est très valorisant. L'activité leur permet de se rendre à des événements et d'avoir un contact avec d'autres bénévoles et artistes.
- Le bar sans alcool joue positivement sur leur image : message que sur des lieux festifs, on peut s'amuser sans alcool ; le message est d'autant plus positif qu'il est véhiculé par des jeunes.
- Développement du lien social, ce qui joue positivement sur leur santé psychique et sociale. Les animations les mettent en activité et les exposent au plein air.
- Baisse potentielle des consommations à risques.
- Les jeunes peuvent se voir autrement : pendant les animations, ils renvoient une image positive aux autres et à eux-mêmes.
- Le projet associatif donne du sens au travail des équipes socio-professionnelles et fixe un cap clair. Le travail des professionnel-le-s est reconnu et valorisé par les jeunes et par les interlocuteurs extérieurs.

POINTS FORTS

- Démarche générale de l'association vers les actions collectives et l'accès à l'alimentation des jeunes.

POINTS À AMÉLIORER

- Travailler sur l'auto-gestion des jeunes sur certaines activités.
- Ménager les forces des équipes, qui sont très sollicitées sur l'ensemble des projets.

PISTES DE DÉVELOPPEMENT

Projet de catering :

- Restauration ponctuelle sur de l'événementiel.
- Démarche de remobilisation pour les jeunes MNA et en CHRS : l'association pourrait embaucher elle-même ces jeunes en insertion.
- Ouverture de leurs espaces et leur commerce aux entreprises et aux artistes du théâtre avec lequel ils travaillent.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Travailler sur la mobilisation autour du collectif :
 - Embarquer d'abord l'équipe, puis les jeunes.
 - Accepter de toujours remobiliser (turn over chez les jeunes et dans les équipes).
 - Partager le management entre la direction, l'administration et les coordinateurs. Tout le monde est immergé dans ces projets (ex : ils commencent une réunion d'équipe en allant jardiner).
 - Impliquer toute l'équipe (y compris maîtresses de maison, veilleurs de nuit) dans le projet socio-éducatif.
 - Adopter une philosophie d'équipe apprenante : temps de formation des équipes pour diversifier les compétences des professionnel-le-s.
- Articuler les actions alimentation dans le projet général de l'association, pour donner une cohérence générale à la démarche et construire un fil rouge.

RÉNOVATION DE LA RÉSIDENCE GASTON MARSAN

#Rénovation

#Restructuration

#Plan de relance

#Bâtiment

Association Habitat Jeunes Pau Pyrénées

www.habitat-jeunes-pau-asso.fr

Marie-Céline CAZAUBA, directrice de l'association,
marieceline.cazauba@hajpp.fr, 06 73 18 10 75

Gelos



© HABITAT JEUNES PAU PYRÉNÉES
RÉSIDENCE GASTON MARSAN
RÉHABILITATION DES ESPACES COLLECTIFS

CONTEXTE

Depuis 2009, l'État ne subventionnait plus directement les opérations de rénovation mais uniquement celles de construction neuve.

En 2021-2022, le Plan de relance a de nouveau permis le subventionnement direct de l'État des opérations de restructuration ou de rénovation lourde des logements sociaux existants vétustes et inadaptés, pour créer une offre plus adaptée aux besoins, couplées d'une rénovation énergétique globale. Une enveloppe de 445 000 000 € a été dédiée sur deux ans, pour environ 45 500 logements rénovés.

Ces subventions exceptionnelles directes de l'Etat ont incité certaines collectivités territoriales à elles aussi octroyer des aides exceptionnelles pour les projets de rénovation et de restructuration.

Ces différentes subventions ont permis d'équilibrer le plan de financement de certains projets comme celui de la Résidence Gaston Marsan, qui, sans le Plan de relance et les aides des collectivités territoriales, ne serait pas devenu opérationnel.

De plus, la rénovation des espaces collectifs de la résidence était déjà programmée pour les mettre aux normes en termes d'accessibilité. Le Plan de relance a permis d'intégrer les logements à ce projet pour qu'il soit réalisé à l'échelle globale du bâtiment.

ACTION

- Diagnostic de ressources pour réemploi des matériaux sur le chantier ou d'autres chantiers.
- Reconfiguration des espaces et emplacement des éléments de la cuisine collective.
- Construction de salles de bains mieux adaptées (anciennes « en kit »).
- Mise aux normes PMR des logements au rez-de-chaussée avec conservation de grandes typologies pour accueillir des couples ou des familles mono-parentales.
- Regroupement de 8 logements en 4 (49 lgt après travaux, 53 avant).
- Isolation par l'extérieur du bâtiment et modification de la façade.
- Construction de balcons sur les façades exposées ouest et sud pour moins d'exposition au soleil.
- Changement de la chaudière et installations pour rendre le raccordement au futur réseau de chaleur urbain possible.
- Révision de la toiture.
- Plafonnage du prêt pour diminuer la redevance payée par les jeunes.
- Intégration des normes de sécurité incendie ERP pour l'ouverture d'une éventuelle auberge de jeunesse.

OBJECTIFS

- Eviter la démolition / reconstruction sur un autre site (site en zone rouge du PPRI donc construction nouvelle interdite) et privilégier la rénovation pour un impact écologique moindre.
- Conserver un patrimoine d'une certaine qualité bâtie et spatiale pour éviter qu'il devienne une friche.
- Offrir des logements de meilleure qualité (actuellement froids, dégradés) pour lutter contre la paupérisation et la vacance de la résidence et la rendre de nouveau attractive.
- Diversifier la typologie des logements.
- Retrouver une certaine mixité résidentielle.
- Sortir de l'état de passoire thermique (étiquettes F et G du Diagnostic de performance énergétique).
- Aligner les redevances payées par les résident.e.s à celles des autres résidences (actuellement plus chères).
- Offrir la même qualité résidentielle à tou.te.s les résident.e.s en réduisant l'écart avec les autres résidences du territoire.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Juin 2022 : Démarrage anticipé des travaux (dérogation) sur espaces collectifs
- Fin 2022 : Octroi des aides du Plan de relance
- Mai 2023 : Livraison des espaces collectifs
- Novembre 2023 : Signature des marchés de travaux (dont dépendra la suite de l'opération)
- Janvier 2024 : Vidage des logements
- Début 2024 : Début des travaux sur les logements et le bâtiment
- Mars 2025 : Livraison des travaux

FINANCEMENT

- 490 000 € Plan de relance
- 325 000 € Région
- 325 000 € Département
- 150 000 € Agglomération
- 150 000 € CAF
- 127 000 € Certificats d'Economie d'Energie
- 685 200 € Prêt PAM
- 319 978 € PCRC

MOYENS

- Humains :
 - Une animatrice socio-éducative en tant que pilote du projet sur ¼ de son temps
 - Equipe entière mobilisée

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

- Office 64 de l'habitat
- IDRE déconstruction et réemploi
- Ecloz (entreprise à but d'emploi)

BILAN

QUANTITATIF

- Coût de revient de l'opération : 2 572 178 €

QUALITATIF

- Passage d'une étiquette énergétique F du DPE avant travaux à B après travaux.

POINTS FORTS

- Diagnostic de ressources.
- Acquisition de mobilier de seconde vie lors de la fermeture de Pau-part et Partenariat avec Ecloz.
- Association des jeunes à la définition du programme des animations de l'été après les travaux dans les espaces collectifs.

POINTS À AMÉLIORER

- Travail sur les espaces extérieurs en concertation avec la mairie pour les rendre appropriable par les résident.e.s et les habitant.e.s du quartier et mieux intégrer la résidence dans son territoire.

PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Raccordement au réseau de chaleur.
- Développement d'une auberge de jeunesse.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Subventions de l'État et des collectivités territoriales.
- Beaucoup de bonne volonté de l'équipe.
- Mobilisation des moyens internes.
- Accepter de travailler financièrement à livre ouvert avec le bailleur et vice-versa.
- Démarche partenariale avec le bailleur et la maîtrise d'œuvre.

TIERS-LIEU

« LES ESPACES MIMONT »

#Tiers-Lieu

#Innovation

#Expérimentation

Association Logis des jeunes de Provence

►► www.espacesmimont.org

@ Alban VARLET, directeur de la résidence Mimont, direction@espacesmimont.org, 06 82 81 61 23

Cannes



© ESPACES MIMONT
ESPACE MICRO-FOLIE ET BAR

CONTEXTE

En 2019, un grand projet de rénovation du bâti est entrepris par l'association, avec l'objectif de mieux adapter la résidence au projet socio-éducatif, organiser les conditions du vivre ensemble et l'ouvrir sur l'extérieur.

La même année, l'État lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Fabriques de Territoire », destiné à contribuer au développement des tiers-lieux. Ces derniers sont définis comme des espaces physiques dédiés au « faire ensemble », répondant aux besoins des territoires et contribuant à leur vitalité, avec chacun leurs spécificités, fonctionnement, mode de financement, et communautés propres.

Impliqués sur leur territoire, organisant les conditions du développement d'une éducation populaire dans une démarche d'émancipation et ouverts aux innovations depuis plusieurs années, les Espaces Mimont ont totalement leur place parmi les tiers-lieux. Suite à la réponse à l'AMI par l'association Logis des Jeunes de Provence, ceux-ci ont été labellisés « Fabrique de Territoires » fin 2020.

ACTION

- Réalisation d'une étude de l'environnement et diagnostic de l'existant.
- Création d'un cadre accueillant pour lancer une nouvelle dynamique et donner une meilleure image de la résidence et des jeunes.
- Mise en place d'un nouveau mode de gouvernance, réorganisation interne et nouvelle approche projet.
- Diversification des activités : mise en place du Fab lab, de la Micro-folie, d'une permanence avec un conseiller numérique...
- Intégration à des réseaux, des groupes de travail et participation à des évènements extérieurs.
- Nouvelle programmation et croisement des pôles.
- Développement des partenariats : organisation d'un événement conjoint avec le consortium, intégration dans la vie associative du territoire, mise en place de permanences chez des partenaires extérieurs (point relais caf, espace santé, mission locale...).

OBJECTIFS

- Rénover le projet de l'association et repenser son organisation.
- Proposer de nouvelles actions ancrées sur le territoire.
- S'ouvrir sur l'extérieur.
- Favoriser la mixité et le brassage des populations.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Années 2000 : Développement du pôle numérique
- 2015 : Développement du pôle culturel
- 2019 : Reconnaissance en tant que centre de ressources pour les autres tiers-lieux du territoire
- Fin 2020 : Début du chantier de la rénovation
- Déc. 2020 : Obtention du label « Fabrique de Territoire »
- Janv.-Aout 2021 : Observations, acculturation, diagnostics et études
- Sept. 2021 : Ouverture d'une permanence avec un conseiller Numérique France Services
- Oct.-Déc. 2021 : Proposition de pistes de travail et engagement de l'équipe
- Janv.-Mai 2022 : Création d'une nouvelle charte graphique, communication et réorganisation interne
- Avril 2022 : Installation d'une Micro-Folie sur site

- Sept.-Déc. 2022 : Construction et écriture d'un nouveau projet d'établissement et déploiement d'outils pour une gouvernance plus participative.
- Nov. 2022 : Co-construction du programme aux rencontres nationales des Tiers-Lieux, animation d'un atelier lors de l'évènement « Faire Tiers-Lieux » à Metz et participation aux rencontres régionales du réseau « Sud Tiers-Lieux ».
- Janv.-Avril 2023 : Inauguration des nouveaux bâtiments et ouverture officielle du Fab Lab.
- Mai-Aout 2023 : Mise en place d'un programme d'animation de l'été mêlant culture et numérique (ateliers de fabrication, réalité virtuelle, musée numérique, conférences...)
- Sept. 2023 : Nouvelles propositions de formations, d'animation et co-construction d'une programmation annuelle pour les résident.e.s et le public extérieur.
- Oct.-Nov. 2023 : Évènement fédérateur du consortium et mise en place de nouveaux partenariats.

FINANCEMENT

- 150 000 € dans le cadre de l'AMI « Fabrique de Territoires »
- 22 000 € par la Fondation Cannes
- 20 000 € par la Fondation Orange
- 20 000 € par la Fondation BTP+
- 5 000 € par la ville de Cannes

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

Réponse à l'AMI en consortium avec :

- L'association Parcours de Femmes
- La mission locale Cannes-Pays de Lérins
- L'école Simplon (formation aux métiers du numérique)

+ environ 70-80 acteur.ice.s du territoire (entreprises, associations, écoles, lycées...)

MOYENS HUMAINS

- Une chargée de mission Tiers-Lieu en alternance depuis sept. 2021 puis à temps plein depuis oct. 2022 ;
- Un conseiller Numérique France Services depuis sept. 2021 ;
- Une médiatrice culturelle pour animer la Micro-Folie depuis juin 2022 ;
- Un agent technique de maintenance supplémentaire depuis août 2022 ;
- Mutualisation de l'équipe socio-éducative (8 intervenant.e.s) entre la résidence Habitat Jeunes et le tiers-lieu.

BILAN

QUANTITATIF

- Augmentation de 70 % de participation des résident.e.s aux différentes animations et événements connexes.
- Augmentation de 60 % d'événements, d'activités et d'animations proposées.
- 4 fois plus de participation de public extérieur aux différentes animations et événements connexes.
- 6 fois plus d'activités initiées par les résident.e.s.
- 3 fois plus de partenariats développés et de projets concrets co-construits.

QUALITATIF

- Programmation enrichie.
- Résidence plus attractive.
- Recul de l'image dégradée de la jeunesse.
- Diversification et brassage des populations.
- Rayonnement et ouverture sur le territoire.
- Collaboration entre différent.e.s acteur.ice.s du territoire.
- Création d'emplois.

POINTS FORTS

- Contribution au lien social par une offre d'activités et de services complète et adaptée.
- Ouverture des jeunes à des champs inconnus (création d'entreprise, numérique...).
- Légitimation des jeunes à s'intéresser à la culture et à l'art.
- Favorisation de la participation citoyenne des jeunes.
- Impact positif sur l'estime de soi.
- Participation à l'émancipation des jeunes.

POINTS À AMÉLIORER

- Veiller à organiser la rencontre des différents publics.
- Davantage aider à étayer les projets des autres tiers-lieux en tant que centre de ressources.
- Mieux accompagner les équipes au projet de transformation.
- Plus communiquer sur les activités, événements et dispositifs.

PISTES DE DÉVELOPPEMENT

- Faire vivre les dispositifs sur du moyen/long terme.
- Multiplier les collaborations entre pôles et avec des partenaires extérieurs.
- Renforcer le maillage territorial des tiers-lieux.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Intégrer la résidence Habitat Jeunes au tiers-lieu.
- Impliquer et accompagner tous les salariés aux évolutions en cours.
- Former les salarié.e.s à la fois au service des résident.e.s et du tiers-lieu, les initier aux techniques d'animation et de design thinking.
- Communiquer sur le projet auprès des équipes, du réseau et de l'extérieur.
- Hybrider les activités et connecter les pôles entre eux.
- Faire vivre les dispositifs (culturel, numérique, professionnel).
- Organiser le temps autrement (charge de travail en RHJ déjà importante).
- Mobiliser les partenaires et le consortium pour co-construire des événements et animations en phase avec les besoins du territoire.
- Entrer dans une démarche d'auto-évaluation.